



FOOT FÉMININ



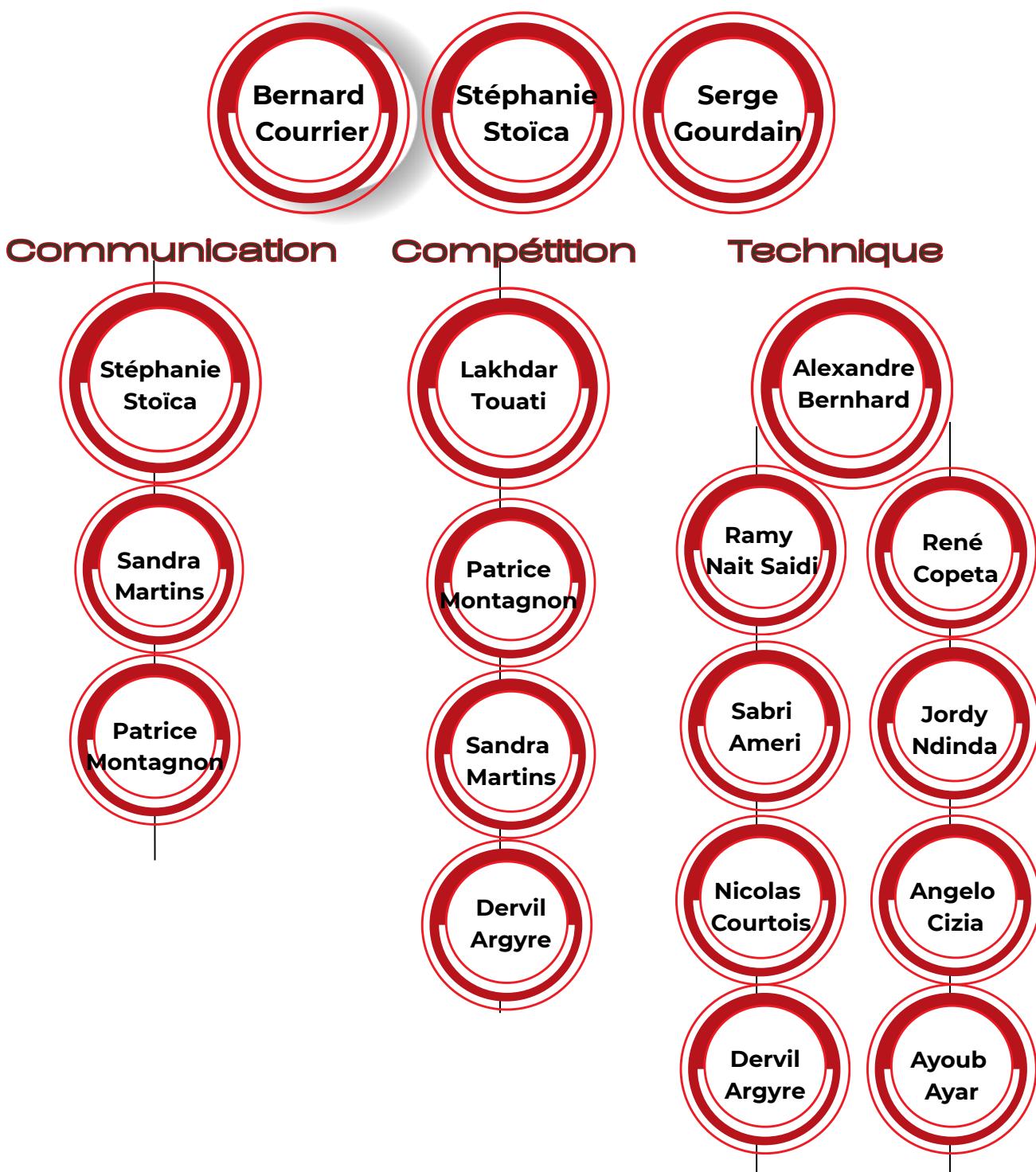
Commission
Féminines



MANUEL EDUCATEUR

U14 À SENIORS FÉMININES

La Commission Féminines



Pour toute question contactez
PATRICE MONTAGNON - CORRESPONDANT
06 68 86 96 72
feminine@lyon-rhone.fff.fr



Pour toute question technique contactez
ALEXANDRE BERNHARD
06 59 62 55 38
abernhard@lyon-rhone.fff.fr



LE MATCH DU WEEK-END

U14-U15 FEMININES



→ Horaires

Samedi 15h30 - Horaires autorisés 14H-/15h/17h30 ou dimanche 10h sur demande et accord par mail à la commission Féminines

→ Temps du match

U15 à 8 = 2 x 30 minutes
U15 à 11 = 2 x 35 minutes

→ Effectif

U15F à 8 = 8 vs 8 + 3 remplaçantes. Moins de 6 joueuses = forfait
U15F à 11 = 11 vs 11 + 3 remplaçantes. Moins de 8 joueuses = forfait

→ Taille du ballon

U15F à 8 = Taille 4
U15F à 11 = Taille 5

→ Arbitrage

Arbitre capacitaire de l'équipe visiteuse. Si l'équipe n'en présente pas, c'est l'équipe recevante qui fournit un arbitre capacitaire. Pour les assistants : 2 dirigeants licenciés

→ Règlement

Joueuses : U14F (2012) U15F (2011)
Possibilité de 3 sur-classements U13F (2013)
Sous-classement interdit (sauf joueuse jouant en championnat garçon)

→ Mutations

4 dont 1 hors période

→ Aire de jeu

U15F à 8 = 1/2 terrain à 11
U15F à 11 = terrain à 11

→ Obligatoire

U15F à 8 et à 11 = 1 délégué + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche

→ Formation

CFI U14-U19 préconisé pour les éducateurs de cette catégorie
Attestation Fédérale Pratique Féminine à minima

- **Obligations du club recevant :** il fournit la tablette et remplit correctement les informations demandées (numéro de licence, nom et prénom de tous les acteurs de la rencontre). Les deux éducateurs signent la tablette à la fin du match
- Tous les documents papiers, ainsi que les informations sur l'utilisation de la FMI sont disponibles sur le site du District
- En cas de défaillance de la tablette, remplir obligatoirement une FDM papier avant le début match (téléchargeable sur le site du DLR) et à envoyer sous 48h à la commission Féminines par mail



Où trouver les matchs ?
Sur le site web du district
<https://lyon-rhone.fff.fr/>



LE MATCH DU WEEK-END

U18 FEMININES



→ Horaires	Samedi 15h30 - Horaires autorisés 14-15h/17h30 ou dimanche 10h sur demande et accord par mail à la commission Féminines
→ Temps du match	2 x 40 minutes
→ Effectif	U18F à 8 = 8 vs 8 + 3 remplaçantes. Moins de 6 joueuses = forfait U18F à 11 = 11 vs 11 + 3 remplaçantes. Moins de 8 joueuses = forfait
→ Taille du ballon	Taille 5
→ Arbitrage	Arbitre capacitaire de l'équipe visiteuse. Si l'équipe n'en présente pas, c'est l'équipe recevante qui en fournit un arbitre capacitaire. Pour les assistants : 2 dirigeants licenciés
→ Règlement	Joueuses : U16F (2010) U17F (2009) U18F (2008) Possibilité de 3 sur-classements U15F (2011) Sous-classement interdit
→ Mutations	4 dont 1 hors période
→ Aire de jeu	U18F à 8 = 1/2 terrain à 11 U18F à 11 = terrain à 11
→ Obligatoire	U18F à 8 = 1 délégué + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche U18F à 11 = 2 délégués + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche
→ Formation	CFI U14-U19 préconisé pour les éducateurs de cette catégorie Attestation Fédérale Pratique Féminine à minima

- **Obligations du club recevant :** il fournit la tablette et remplit correctement les informations demandées (numéro de licence, nom et prénom de tous les acteurs de la rencontre). Les deux éducateurs signent la tablette à la fin du match
- Tous les documents papiers, ainsi que les informations sur l'utilisation de la FMI sont disponibles sur le site du District
- En cas de défaillance de la tablette, remplir obligatoirement une FDM papier avant le début match (téléchargeable sur le site du DLR) et à envoyer sous 48h à la commission Féminines par mail



Où trouver les matchs ?
Sur le site web du district
<https://lyon-rhone.fff.fr/>



LE MATCH DU WEEK-END

SENIORS FEMININES



→ Horaires

SEN à 8 = Samedi 15h - Horaires autorisés 18h à 20h ou dimanche 10h
SEN à 11 = Dimanche 15h - Horaires autorisés samedi 18h à 20h ou dimanche 12h30/13h/14h30 sur demande et accord de la com. Fém.

→ Temps du match

SEN à 8 = 2 x 40 minutes
SEN à 11 = 2 x 45 minutes

→ Effectif

SEN à 8 = 8 vs 8 + 3 remplaçantes . Moins de 6 joueuses = forfait
SEN à 11 = 11 vs 11 + 3 remplaçantes. Moins de 8 joueuses = forfait

→ Taille du ballon

Taille 5

→ Arbitrage

Officiel ou Arbitre capacitaire de l'équipe visiteuse. Si l'équipe n'en présente pas, c'est l'équipe recevante qui fournit un arbitre capacitaire. Pour les assistants : 2 dirigeants licenciés

→ Règlement

Joueuses > 2007
Possibilité de 2 sur-classements U18F (2008) + 1 U17 (2009)

→ Mutations

SEN à 8 = 4 dont 2 hors période
SEN à 11 = 6 dont 2 hors période

→ Aire de jeu

SEN à 8 = 1/2 terrain à 11
SEN à 11 = terrain à 11

→ Obligatoire

SEN à 8 = 1 délégué + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche
SEN à 11 = 2 délégués + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche

→ Formation

CFI Seniors obligatoire pour les éducateurs de cette catégorie en D1
Attestation Fédérale Pratique Féminine à minima

- **Obligations du club recevant :** il fournit la tablette et remplit correctement les informations demandées (numéro de licence, nom et prénom de tous les acteurs de la rencontre). Les deux éducateurs signent la tablette à la fin du match
- Tous les documents papiers, ainsi que les informations sur l'utilisation de la FMI sont disponibles sur le site du District
- En cas de défaillance de la tablette, remplir obligatoirement une FDM papier avant le début match (téléchargeable sur le site du DLR) et à envoyer sous 48h à la commission Féminines par mail



Où trouver les matchs ?
Sur le site web du district
<https://lyon-rhone.fff.fr/>



LES 11 COMMANDEMENTS

A CONNAITRE



1
art 6-2

PERIODES VERTES,
ORANGES ET ROUGES
POUR CHANGEMENT
D'HORAIRE



2
art 6-5

DEBUT DE MATCH
RETARDÉ



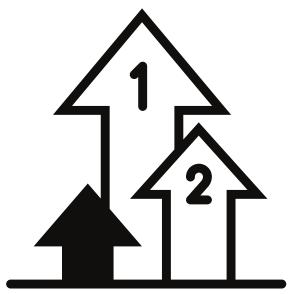
3
art 6-7

JOURNÉE JOKER



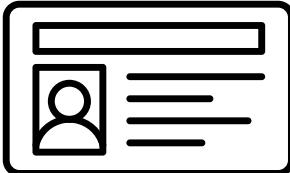
4
art 7

FMI ET FEUILLE DE
MATCH



5
art 9-1

ATTRIBUTION DES
POINTS



6
art 10-1

TITULARITE D'UNE
LICENCE



7
art 11

RESERVES
AVANT/APRES MATCH
ET TECHNIQUE



8
art 19

POLICE DES TERRAINS
/ PROTOCOLE/
RESPONSABILITE
SÉCURITAIRE



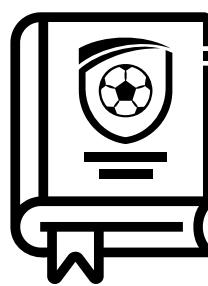
9
art 21

COULEURS ET
NUMÉROS DES
MAILLOTS



10
art 30

PERMANENCE TELEPHONIQUE



11
art 6-7

LES LOIS DU JEU A
TÉLÉCHARGER

[Téléchargements](#)
[Lois du Jeu](#)

Du vendredi 18h à dimanche 20h (indications données
chaque vendredi sur le site ou sur le groupe WhatsApp)

<https://lyon-rhone.fff.fr/>